



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du Président

Lors du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale du 21 juin dernier j'ai été élu président de notre association en remplacement de Michel Derché, qui occupait ce poste depuis la création de l'association en 1999.

Un grand merci à ceux qui ont bien voulu me porter à la présidence.

Et je remercie également le président sortant pour toute son action depuis de nombreuses années.

Je compte bien évidemment continuer ... avec lui, puisqu'il est maintenant vice-président.

Nous avons trouvé un trésorier, mais nous n'avons plus de secrétaire. Je lance un appel à tous pour en trouver un. Et nous sommes toujours bien peu nombreux. Si chaque membre faisait adhérer une autre personne, nous serions deux fois plus nombreux ... et deux fois plus forts.

La situation des piétons n'est toujours pas satisfaisante. Nous ne sommes pas considérés et reconnus comme nous devrions l'être. Les belles paroles de certains élus ne correspondent pas à la réalité du terrain.

Un exemple : j'étais récemment à une réunion sur le terrain, sur la (très connue) place de l'Etoile à Strasbourg, où j'ai eu l'occasion de rappeler à plusieurs reprises la norme du CERTU qui recommande une largeur de 1,40 mètre minimum pour les trottoirs. Un des interlocuteurs a répondu à chaque fois que l'on pouvait déroger à cette norme. Il n'a effectivement pas tenu compte de celle-ci puisqu'il a réalisé ces dernières années et même récemment des trottoirs de largeur tout-à-fait insuffisante, et même aucun trottoir à côté d'une belle piste cyclable ... alors qu'il n'y avait aucun obstacle pour réaliser des trottoirs aux normes.

Exigeons que les piétons soient partout correctement pris en compte : défendons nous, insistons, persévérons ... Le Plan piétons de la ville de Strasbourg, tant attendu, devrait enfin sortir prochainement : c'est notre chance pour l'avenir.

Gilles HUGUET

Le détail de nos activités

Notre association est représentée dans plusieurs instances de la Ville de Strasbourg et de la Communauté urbaine de Strasbourg : la commission de sécurité routière, le groupe de travail Code de la rue, les commissions communale et intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Elle suit l'évolution du Plan de déplacements urbains et attend avec impatience la sortie du « Plan piétons » dans le cadre de la démarche « Code de la rue ».

Elle a suivi, suit ou suivra les « ateliers de projet » relatifs à la place du Château, au secteur Heyritz-Etoile, à l'écoquartier Danube, à la place du Marché, aux déplacements à la Robertsau, au Parc naturel urbain (P.N.U.), etc ...

Elle interpelle la municipalité de Strasbourg et éventuellement d'autres municipalités pour tout problème de piétons dont elle a connaissance.

Enfin elle a engagé depuis 2008 un recours au Tribunal administratif contre la Communauté urbaine de Strasbourg au sujet des « trottoirs mixtes ». A ce sujet, alors que l'on attend dans les prochains mois (ce n'est pas rapide) la décision dudit Tribunal, la C.U.S. a obtenu en octobre 2010 de la Direction de la sécurité et de la circulation routières du Ministère des Transports devenu Ministère de l'Ecologie l'autorisation d'expérimenter des « espaces mixtes piétons - cyclistes », ce qui semble vouloir officialiser ce que nous contestons. Affaire à suivre de très près.

Gilles HUGUET

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	1
<i>Le détail de nos activités</i>	1
<i>Compte rendu de l'Assemblée générale du 21.06.2011</i>	2
<i>Compte rendu du Conseil d'administration du 21.06.2011</i>	2
<i>L'accidentalité des piétons</i>	3
<i>Notre action contre le Rallye de France automobile</i>	3
<i>Nos activités depuis février 2011</i>	4
<i>Nos réunions mensuelles</i>	4

Assemblée Générale du 21 JUIN 2011

compte rendu

Sont présents 8 membres de l'association, auxquels il convient d'ajouter 10 pouvoirs, ce qui donne 18 membres représentés. Le quorum est atteint.

Le président Michel DERCHÉ ouvre la séance en présentant son rapport moral.

Puis le secrétaire Gilles HUGUET présente son rapport d'activité, qui peut être complété par les rubriques « nos activités depuis ... » figurant dans les bulletins « Piétons 67 Infos » successifs.

Il évoque en particulier l'action en cours que constitue le recours au Tribunal administratif contre la Communauté urbaine de Strasbourg au sujet des « trottoirs mixtes ». À ce sujet, une motion est prise : « les membres présents approuvent à l'unanimité moins une abstention la poursuite de ce recours ».

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport financier est ensuite présenté, ainsi que le budget prévisionnel 2011.

Les réviseurs aux comptes Georges HILDWEIN et Yves VITALE l'approuvent.

Il est décidé que les montants des cotisations pour l'année 2012 resteront inchangés, à savoir 12 euros pour les individuels et 24 euros pour les associations.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration.

Se présentent :

- Michel DERCHÉ,
- François GIORDANI,
- Georges HILDWEIN,
- Gilles HUGUET et
- Yves VITALE.

Ils sont tous élus à l'unanimité, et seront renouvelés par tiers sur les trois années à venir (M. Derché en 2012, F. Giordani et G. Hildwein en 2013, G. Huguét et Y. Vitale en 2014).

En ce qui concerne l'orientation de l'association, il convient entre autres de s'impliquer dans les démarches

- du Plan de déplacements urbains (P.D.U.),
- du Plan piétons, qui constitue l'un des éléments de la démarche « Code de la rue »,
- et éventuellement du Parc Naturel Urbain (P.N.U.).

Compte rendu rédigé par
Gilles HUGUET

Conseil d'Administration du 21 juin 2011 compte rendu

Ce Conseil d'administration qui fait suite à l'Assemblée générale a pour but de procéder à l'élection des membres du bureau.

2 candidats se présentent au poste de président : Michel DERCHÉ et Gilles HUGUET.

Il est procédé à un vote à bulletin secret :

Michel DERCHÉ obtient 1 voix,
et Gilles HUGUET 4 voix :

Gilles HUGUET est élu président.

Michel DERCHÉ est élu vice-président.

1 candidat se présente au poste de trésorier : Yves VITALE. Il est élu à l'unanimité.

Aucun candidat ne se présente au poste de secrétaire. Il en sera recherché un, qui pourra être coopté en cours d'année.

Compte rendu rédigé par Gilles HUGUET

L'accidentalité des piétons

Voici une synthèse des données dont nous disposons actuellement.

Sur l'ensemble du département du Bas-Rhin,
5 piétons ont été tués en 2008
3 piétons ont été tués en 2009
8 piétons ont été tués en 2010, dont 4 de plus de 65 ans
4 piétons ont été tués de janvier à août 2011, dont 2 de plus de 65 ans
On voit donc que la situation s'est largement dégradée depuis 2010.

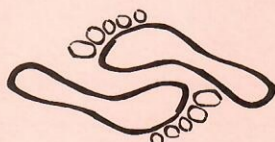
Sur la zone police de la communauté urbaine de Strasbourg on dénombre, du 1er janvier au 15 mai 2011, 45 accidents impliquant un piéton, dont 35 avec une voiture légère, 1 avec un cyclomoteur, 7 avec un vélo et 1 avec un tram.

1 unique piéton a été tué, âgé de 56 ans, la nuit, en traversant une bretelle d'autoroute.

Le piéton est responsable dans 41 % des cas.

Les infractions les plus courantes sont : 13 traversées irrégulières de la chaussée par le piéton, et 11 refus de priorité du conducteur de la voiture au piéton traversant régulièrement.

Gilles HUGUET



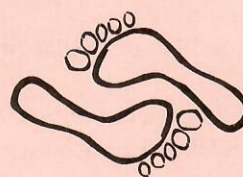
Notre action contre le Rallye de France automobile

Notre association fait partie depuis sa création l'an dernier du collectif « Ras le rallye » qui rassemble aujourd'hui une quarantaine d'associations opposées à cette gigantesque manifestation, pour des raisons de coût exorbitant, de multiples atteintes à l'environnement et d'incitation à la vitesse et à l'insécurité routière.

Après des actions à Mulhouse le samedi 10 septembre et à Colmar le samedi 17 septembre, le collectif a manifesté ce samedi 24 septembre sur la place Kléber à Strasbourg sous la forme d'une action symbolique : le lâcher d'un ballon auquel était accroché un gigantesque faux chèque et une distribution au public de (petits) faux chèques, tous d'un montant de 3.000.000 (3 millions) d'euros, représentant le montant total des subventions des collectivités (Région Alsace, les 2 départements alsaciens et les villes de Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Haguenau) aux organisateurs du Rallye.

Mais le collectif n'empêchera pas le Rallye d'avoir lieu fin septembre – début octobre ...

Gilles HUGUET





Nos activités depuis février 2011

3 février	colloque « Code de la rue »
23 février	réunion atelier déplacements Robertsau
3 mars	réunion Schéma directeur d'aménagement des deux rives
14 mars	réunion atelier déplacements Robertsau
15 mars	réunion atelier écoquartier Danube
24 mars	journée de la courtoisie sur la route et dans la rue
24 mars	réunion atelier de projet Etoile-Heyritz
26 mars	assemblée générale des « Droits du piéton » à PARIS
30 mars	réunion commission sécurité routière C.U.S.
8 avril	assemblée générale de l'ASTUS
12 avril	réunion atelier déplacements Robertsau
14 avril	réunion groupe de travail « Code de la rue » Strasbourg
14 avril	réunion atelier écoquartier Danube
19 avril	réunion atelier déplacements Robertsau
2 mai	réunion mensuelle
5 mai	réunion publique extension zones 30
9 mai	réunion atelier écoquartier Danube
27 mai	réunion plan santé C.U.S.
31 mai	réunion mensuelle
6 juin	C.A. ASTUS
14 juin	réunion collectif anti-rallye
18 juin	assemblée générale de la FNAUT Alsace à Colmar
21 juin	assemblée générale et conseil d'administration
23 juin	réunion de la CIAPH
29 juin	réunion commission sécurité routière C.U.S. lettre au Maire de la ville de Strasbourg au sujet de la sécurisation des passages piétons
5 juillet	réunion collectif anti-rallye
7 juillet	réunion préparatoire semaine de la mobilité
11 juillet	réunion commission sécurité routière Préfecture
29 août	réunion collectif anti-rallye
9 septembre	réunion avec la ville et la SERS sur la place de l'Etoile
12 septembre	réunion mensuelle
19 et 22 sept.	tenue d'un stand sur la place du Corbeau à Strasbourg dans le cadre de la semaine de la mobilité
24 septembre	colloque Plan de déplacements urbains de la C.U.S.
24 septembre	action du collectif anti-rallye sur la place Kléber à Strasbourg
30 septembre	réunion projet d'aménagement place du Château



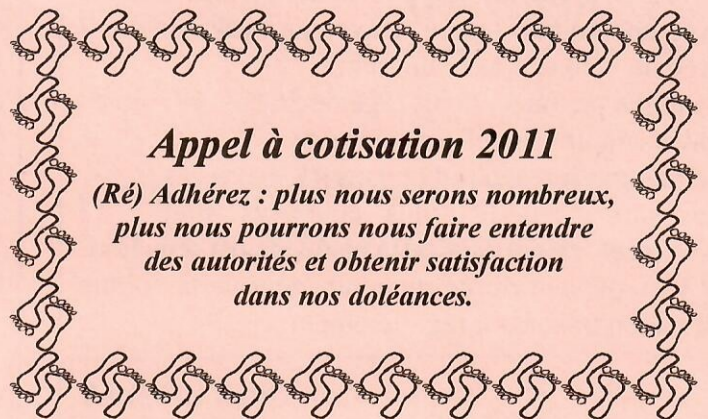
Réunions mensuelles

Nos réunions mensuelles reprennent le premier lundi de chaque mois à 18h30 à l'A.R.A.N. (qui est le siège de l'association), sous réserve des problèmes de chauffage l'hiver.

Elles sont ouvertes à tous les membres qui souhaitent y venir.

Prochaines réunions :

- lundi 3 octobre
- lundi 7 novembre
- lundi 5 décembre
- lundi 2 janvier ... pour fêter la nouvelle année des piétons



Appel à cotisation 2011

(Ré) Adhérez : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons nous faire entendre des autorités et obtenir satisfaction dans nos doléances.

Bulletin d'adhésion « Piétons 67 »

Maison de l'ARAN

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

souhaite adhérer à « Piétons 67 »

souhaite être actif au sein de « Piétons 67 »

Cotisation 2011 6 € (tarif réduit)

12 € Individuelle

24 € Association

Ci-joint un chèque bancaire / postal ou espèces

Nom : _____

Prénom : _____

N° et Rue : _____

Code Postal et Ville: _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____

Piétons 67 Infos - Bulletin édité par « Piétons 67 »

Adresse : Maison de l'A.R.A.N. -

14 rue de la Schwanau - 67100 STRASBOURG

Tél. : 03 88 44 09 51 / 06 21 11 64 47

e-mail : pietons67@yahoo.fr